

Aux clubs de Taekwondo
Le 09/12/2017

Objet : Assemblée Générale Mixte de la ligue 2^{ème} convocation

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Mixte de la Ligue qui se déroulera :

Le Mercredi 27 décembre 2017
à 18h30
Hôtel Kyriad
12 rue Maryse Bastié 69500 BRON
18h30 à 19h00 : Vérification des passeports et émargements
19h00 début de la réunion

Art 5 des statuts : « En cas de 2^{ème} convocation..... Les clubs doivent être convoqués au minimum 15 jours avant la date de cette nouvelle assemblée. Aucun quorum n'est alors nécessaire. »

Elle portera sur l'ordre du jour suivant :

Points relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des statuts de la ligue

Points relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Adoption du PV de l'assemblée générale du 15/10/2016
- Rapport moral du président et des commissions
- Rapport financier,
- Approbation des comptes (bilan et compte de résultat) relatifs à l'exercice clos au 31 août 2017, affectation du résultat,
- Questions diverses

Pour rappel, les quorums n'avaient pas été atteints lors de la convocation pour les réunions du 02/12/2017. En conséquence, ces deux réunions pourront se tenir sans condition de quorum.

Les documents ont été transmis par téléchargement sur le site de la ligue www.taekwondo-rhonealpes.com

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées



Francis SERRANO
Président de la Ligue
Auvergne Rhône Alpes



Denis ODJO
Président de la FFTDA

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
Jeudi 27 Décembre 2017
Hôtel Kyriad 12 rue Maryse Bastié 69500 BRON
POUVOIR

Je soussigné Mme/Mlle/M
.....

Président du Club de Taekwondo
.....

Régulièrement à la FFTDA et à jour de cotisation fédérale pour la saison 2017/2018

N° d'affiliation (indispensable)
.....

Donne pouvoir à Mme/Mlle/M
.....

qui accepte le mandat pour représenter le Club lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27/12/2017 et voter sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Date.....

Fait à

Le Président Mandant

Le Mandataire

NOM Prénom

NOM Prénom

Signature

Signature

NB : Pour demeurer valable, le présent mandat doit être accompagné de la photocopie des pages de garde et de de timbre-licence de la saison 2017/2018 du passeport sportif du Président mandant.